

6e Conférence du RNS →

# Désinformation : l'importance de la confiance en gestion de crise

Informations fausses ou arrangées, voire de la propagande ont toujours existé mais leur essor est fulgurant ces dernières années. Entre-temps, la Suisse a pris conscience de la menace que représente la désinformation. Comment la Suisse peut-elle gagner la confiance de la population ? Lors de la 6e conférence du RNS, des mesures possibles ont été présentées et discutées.

Texte : Jean-Daniel Favre ; photos : RNS

**L**e Réseau National de Sécurité (RNS) a organisé sa 6e conférence le 28 novembre 2024 à Lucerne, sur le thème « Désinformation : l'importance de la confiance en gestion de crise ». La FSPF était représentée par son président Emmanuel Fivaz et son secrétaire général Max Hofmann. Un programme passionnant et varié a été présenté aux participants et participantes.

### Rien ne va sans confiance

M. Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le Réseau National de Sécurité, a ouvert la conférence en souhaitant la bienvenue aux nombreuses personnes présentes. Plusieurs conférencières et conférenciers se sont exprimés. Mme Ylfete Fanaj, Conseillère d'État du canton de Lucerne, a ouvert les débats. On peut résumer son intervention en une phrase : sans confiance, tout est

perdu. Il est primordial pour les autorités de se rendre compte que la confiance (que ce soit envers les élus ou la Justice) est la base de la sécurité.

### Le flot d'informations déstabilise

Pour le deuxième orateur on vit dans une sorte de crise de la connaissance, il n'y a plus d'accord préétabli. Dr Jean-Marc Rickli, responsable du département des risques mondiaux et émergents au Centre de politique de sécurité de Genève (Geneva Centre for Security Policy, GCSP), estime que le monde souffre aussi d'infodémie, à savoir une submersion d'informations (90% des données générées l'ont été ces deux dernières années). On se trouve dans un état permanent de guerre. Tous les moyens sont bons pour influencer l'adversaire. L'esprit humain est ainsi fait qu'il faut six fois plus de temps à la vérité qu'aux mensonges pour atteindre 1500 personnes ! Comment nous comporter ? On doit se méfier des méfiants mais tout ce qu'on lit peut être faux. C'est ainsi que les gens croient de moins en moins à l'information. La désinformation est une menace pour la démocratie. Pour la contrer, il faut en identifier les sources, les détecter, les dénoncer et en faire une information avec des faits établis. On doit garder un esprit critique et, à cet égard, l'école a un rôle capital à jouer pour son développement.

### Une coopération internationale s'impose

L'ambassadeur du Royaume-Uni, James Squire, a aussi pris la parole. La Grande-Bretagne souhaite créer un réseau international pour lutter contre les « fake news », s'allier avec des partenaires qui partagent les mêmes buts, comme la Suisse par exemple, ce qui permet l'analyse, le partage des connais-



Dr Jean-Marc Rickli, responsable du département des risques mondiaux et émergents au Centre de politique de sécurité de Genève.

sances et des enseignements car les menaces ne respectent pas les frontières et nécessitent une collaboration internationale. Même constat pour un autre ambassadeur, celui du Canada, Patrick Wittmann a expliqué que des mesures ont été prises et que le «paquet» a été mis pour protéger la démocratie et le système électoral.

### Une table ronde sans grand consensus

Un premier tour de table a suivi portant sur les spécificités suisses, la protection de la population, la confiance des citoyens, le rôle des médias (problème ou solution?) et de savoir si l'on peut tout régler ou si l'on peut vivre avec cette évolution. Car être neutre ne suffit plus pour la protection du pays.

Les avis étaient divergents entre Markus Mäder, secrétaire d'État à la politique de sécurité, Pascal Porchet, Chef de l'Office des affaires militaires et de la protection civile du canton des Grisons, Markus Meile, Chef d'état-major de l'organisation municipale de gestion de crise de Zurich et Eric Gujer, rédacteur en chef du journal Neue Zürcher Zeitung NZZ. Mais ils sont tombés d'accord sur l'importance de la collaboration. Nos structures fédérales sont un frein, il faut plus collaborer avec une coordination forte sans endommager notre système libéral avec trop d'interdictions.

Le Prof Dr Florent Thouvenin de la faculté de droit de l'Université de Zurich a donné son point de vue pour lutter contre la désinformation. Il estime qu'il est important que chacun soit prêt à échanger ouvertement et à exprimer librement son opinion. Ainsi, il est possible de mettre en relation différentes perspectives et de réfuter les désinformations.

### Bâtir la confiance n'est pas gratuit

La deuxième table ronde a permis aux conseillères nationales Isabelle Chappuis (Le Centre VD) et Maja Riniker (PLR AG), à la conseillère d'État de Zurich Jacqueline Fehr (PS) et au conseiller d'État Norman Gobbi (Lega TI) de s'exprimer sur les défis politiques stratégiques pour la Confédération et les can-



*James Squire, ambassadeur du Royaume-Uni.*

tons. Tout le monde s'est entendu sur le fait qu'il faut rétablir la confiance et que des mesures doivent être prises. La presse a aussi un rôle important à jouer avec des journalistes qui font de l'information et pas de l'activisme. Un problème capital et vital, le RNS et le secteur de la sécurité en général n'ont pas les moyens d'étudier en profondeur la désinformation, cela doit changer et il faut arrêter de toujours penser à combien cela coûtera. ←

L'entier du compte-rendu de cette conférence sera publié dans la newsletter de mars 2025.

Abonnez-vous maintenant à la newsletter dans la zone de login de notre site web !

# La confiance est la base de la sécurité



## Commentaire

de Jean-Daniel Favre

Que ce soit, entre autres, au Forum de sécurité du Chablais ou à la 6e Conférence du RNS, il a été répété que la confiance est la base de la sécurité ou qu'il fallait restaurer la confiance (dans les Autorités, les médias ou la Justice). Personne n'a en revanche dit comment faire.

Trois exemples récents nous font réfléchir.

Il y a eu l'émission de Temps présent évoquant le processus (légal) qui conduit à l'élection de la magistrature fédérale ou cantonale et la question à propos de la «taxe de mandat» dont doivent s'acquitter certains juges, avec cette question : avons-nous une Justice politisée (et en filigrane, dès lors pouvons-nous faire confiance à notre Justice?) ?

Il y a aussi une étude de l'Université de Zurich parue fin 2024 portant sur les journalistes en Suisse : qui sont-ils, comment travaillent-ils et quels sont leurs soucis ? Il y a eu 1179 réponses (toutes de journalistes). Il en ressort, entre autres, que 37% se situent tout à fait à gauche et 39% plutôt à gauche. Mais cela n'aurait pas d'importance sur la façon dont la presse traite ses dossiers car 79% des journalistes se disent impartiaux. Encore plus intéressant, cette étude visait à savoir comment les sondés voient leur rôle. 71% veulent mettre en lumière les injustices sociales, 53% veulent former le public, 54% donner une voix aux marginalisés et minoritaires, 21% plaider pour le changement social et 11% influencer l'opinion publique. Avec un tel programme, on comprend que certains aient dit qu'il est urgent d'avoir une presse digne de confiance !

3e exemple, celui de deux conseillers nationaux UDC qui avaient refusé de suivre les instructions du personnel de sécurité lors d'une visite officielle d'un parlementaire ukrainien au Palais fédéral. La FSFP avait, en son temps, protesté contre le comportement des parlementaires qui en étaient venus aux mains avec les agents le 12 juin 2024. Le Ministère public de la Confédération avait déposé plainte et demandé de lever l'immunité des deux parlementaires en raison d'un soupçon d'empêchement d'accomplir un acte officiel. On ne saura pas ce qu'en pense la Justice. La commission de l'immunité du Conseil National (4 UDC, 2 PS, 1 PLR, 1 Vert, 1 Le Centre) a refusé de lever leur immunité (4 non, 3 oui, 2 abstentions). Les raisons semblent fumeuses, d'un côté, on nous dit qu'il s'agit de «garder la liberté de travail aux parlementaires», d'un autre, on ose affirmer que «il existe des doutes s'agissant de savoir si, au moment décisif, les instructions concrètes étaient sans équivoque pour les personnes concernées». Mardi 25 février, la Commission des affaires juridiques du Conseil des États s'est prononcée à son tour sur les demandes de levée d'immunité parlementaire des deux conseillers nationaux concernés. Elle les a refusées par 11 voix contre 1 et 1 abstention et par 9 voix contre 3 et 1 abstention. La Commission a écrit dans son communiqué qu'il était «très probable qu'il y avait eu un malentendu» et qu'il «s'agissait d'un problème de communication qui a dégénéré». Un point positif, elle n'a pas affirmé que c'était la faute de la police... Quoi qu'il en soit, l'équivoque est surtout de savoir si un tel comportement est susceptible de restaurer la confiance de la population dans ses élus.